

Réunion du 24 janvier 2014

Visioconférence - RENNES/SAINT-BRIEUC/BREST

Ordre du jour

• Examen en présence d'experts en urbanisme et de représentants nationaux et de PACA des questions posées sur la classification du cahier des charges national PLU

Présents	Excusés	Membres	Service / Fonction
1		BARGAIN Julie	ADEUPA
1		BASLE Myriam	Rennes Métropole
1		BODET Frédéric	Coglais communauté
1		BOURHIS Laurent	DDTM29
1		BOUZON Emmanuelle	Pays de Brocéliande
1		CHASLE-HEUZE Anne	DDTM35
1		CLOZEL Aline	Grand Avignon, animatrice du pôle métier urbanisme en PACA
1		DUCEUX Sylvaine	Lorient agglomération
1		FOURNEL Eric	DDTM35
1		GEFFRAY Youna	Lorient agglomération
1		GOURGAND Benoît	CEREMA
1		HYVERNAGE Morgane	Saint-Brieuc agglomération
1		JUHEL Nolwenn	Lorient agglomération
1		LE PRIOL Estelle	Montfort communauté
1		LELU Julia	CC Pays de la Roche aux Fées
1		REFAUVELET Julien	CC de Brocéliande/Pays de Brocéliande
1	1	RENAUD Gwénaél	CC Côte d'Emeraude
1		ROUILLARD Vincent	DREAL
1		VINSONNEAU Lydie	Région Bretagne
1		VOURC'H Grégoire	Brest Métropole Océane=
19	1		

Rappel du contexte et ordre du jour

2007 : création d'un groupe de travail sur l'urbanisme en Bretagne, devenu le pôle métier urbanisme GéoBretagne

2008 : rapprochement avec les travaux au niveau national (octobre 2008 : réunion auprès des bureaux d'études en Bretagne avec B. Gourgand et J. Devers). Cahier des charges national acté.

2009 : guide de recommandations régional sur cahier des charges + plaquette

2010-2011 : nouveau cahier des charges consolidé, travail sur les adaptations bretonnes, remontées au niveau national

mars 2012 : F. Salgé et B. Gourgand participent à un pôle métier réflexion PLU facteur 4 à BMO

juin 2012 : centralisation des demandes bretonnes (« ce qui ne rentre pas dans les cases du cahier des charges national ») au sein d'un document partagé

octobre 2012 : le groupe national répond de façon généraliste au google doc en disant que la vision géomaticien et urbaniste ne va parfois pas dans le même sens et qu'il est difficile de concilier les deux

début 2013 : le google doc est revu à l'échelon bretagne et reproposé au groupe national

juin 2013 : le google doc est examiné en groupe national, ligne par ligne, une première réponse est apportée

Objectif du jour : confronter avec des experts du domaine urbanisme, et d'autres expériences en région (PACA) sous le regard du national pour trouver une solution nationale quand c'est possible, et se mettre d'accord à l'échelon régional - voire interrégional - lorsque cela n'est pas possible.

Précision apportée par A. Clozel : le cahier des charges national est, a priori, fait pour que tout ce qui est du ressort d'un PLU réussisse à rentrer dans les cases.

Examen et discussion autour des questions bretonnes

Le fruit du travail de la réunion du jour figure dans un tableau nettoyé des doublons ici :

<https://docs.google.com/spreadsheet/ccc?key=0A9zF5QpEQeEdDdVekdPaEY4UGpEZl-BReHV5eFJ0MGc&usp=sharing>

Une solution d'avenir ' »sous-codes ») est proposée : s'appuyer sur le travail de Rennes Métropole validé également par la Communauté de com-

munes de la Roche aux Fées et établi entre géomaticiens et urbanistes.

Et attention à ne pas rendre la saisie trop compliquée.

Ces « sous-codes » seraient facultatifs, la partie « codes cahier des charges national » restant obligatoire.

Idée : de réunions DDTM avec bureaux d'études pour expliquer la philosophie.

Difficulté soulignée de rendre ce travail compréhensible par les bureaux d'urbanisme. Aussi, l'idée est lancée de profiter des rencontres déjà établies en local avec les bureaux d'urbanisme (souvent organisées par la DDTM) pour les sensibiliser.

Tour de table des réunions :

- **Pays de Brest** : 1 fois par an – date pas encore fixée,
- **DDTM 29** : 1 fois par an – Laurent Bourhis nous redit la prochaine date
- **DDTM 22** : pas de réunion ? Morgane rencontre DDTM et nous redit
- **DDTM 56** : octobre/novembre 2014
- **DDTM 35** : juin 2014

Questions à trancher au niveau national :

Reprise ou réexamen du cahier des charges à la lumière des questions posées :

- fusion des codes 11 et 15 des PRESCRIPTIONS avec sous-catégorisation ?
- interdiction d'accès : à ajouter en code des prescriptions ?
- Loi littoral ?
- Plantation à réaliser + Aires de jeux (R123-9-13) ?
- secteur de termites ?
- code 02 à préciser ? (ex. hors PPR)
- plan d'exposition au bruit des aérodromes (INFO 27) : à ouvrir au linéaire ?
- zone de déclaration préalable pour autorisation de clôtures ?

Diffusion d'informations et précisions à apporter :

- clarification classes habillage/information
- mettre tous les documents et information sur site du CNIG (commission Données)
- réfléchir à la façon de mettre à disposition tous les éléments de réponse (sous forme de recherche mot-clé?)

Remarques annexes

Classe INFO : elle contient les annexes informatives,

Classe PRESCRIPTION : l'occurrence 18 n'est pas le dessin détaillé de l'orientation d'aménagement, mais juste le contour.

Suites à donner

Tous : relisent le [document final constitué lors de la réunion du jour](#) pour amendements éventuels,

M. Basle : met à disposition de tous le fichier détaillant les « sous-codes » mis en œuvre à Rennes Métropole pour examen de tous et voir si leur généralisation serait envisageable (y compris au niveau national)

B. Gourgand, **A. Clozel** et **L. Vinsonneau** : remontent au groupe national les **points en rouge dans le tableau** (+ liste ci-dessus) pour examen et décisions,

Pays de Brest, **Pays de Saint-Brieuc** et **DDTM** : relaient l'information auprès des bureaux d'études en urbanisme via les réunions locales (cf. page précédente),

L. Vinsonneau : étudie possibilité de faire un article sur Bretagne Partenaires pour informations aux communes.

L. Bourhis : se renseigne auprès des urbanistes sur la portée des « Interdictions d'accès » très présentes dans les PLU finistériens

PROCHAINE RÉUNION

1^{er} avril de 9h30 à 12h30

visioconférence Rennes (salle Martenot) - Brest (salle B11) - Saint-Brieuc - Lorient agglomération